



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT

### Rapport du maire pour l'exercice financier 2013

Séance régulière du Conseil, lundi le 11 novembre 2013

En ma qualité de Maire et conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose à la table du Conseil municipal le rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier 2013.

D'abord, voici un extrait du rapport du vérificateur externe de la municipalité concernant la fin de l'exercice financier 2012.

#### EXERCICE FINANCIER 2012

##### EXTRAIT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2012 :

*« Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ... de la Municipalité de Saint-Gilbert et des organismes sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives... »*

*...À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2012 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public.*

**Après les affectations, les états financiers montraient un surplus de 20 210 \$.** »

## EXERCICE FINANCIER 2013

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

a) Le programme triennal d'immobilisations pour adoption par le Conseil le 12 décembre 2012 s'élevait à **920 678 \$** :

<b>2013:</b>	- 433 117 \$	Infrastructures de la rue Principale
	- 6 840 \$	Consolidation des infrastructures d'accueil touristique
	- 280 721 \$	Chauffage collective à la biomasse forestière
<b>2014:</b>	- 100 000 \$	Infrastructures – Route du Moulin
<b>2015:</b>	- 100 000 \$	Infrastructures – Route Létourneau

b) Indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier en cours

Nous anticipons terminer cet exercice financier avec un léger surplus budgétaire.

#### PRINCIPALES RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2013

- Gestion de projet et réfection des infrastructures de la rue Principale - phase IV
- Révision des protocoles de financement public, révisions des plans et devis de construction, appels d'offres et construction (à venir) du projet de chaufferie collective à la biomasse forestière
- Réparation d'asphalte dans la route du moulin et la route Létourneau
- Construction d'un plafond du préau (à venir)
- Toiles suspendues pour fermer les ouvertures latérales du préau (à venir)
- Révision du plan et de la réglementation d'urbanisme (en cours)
- Modification de la réglementation de zonage dans la partie ouest de la rue Principale afin d'autoriser la construction résidentielle en zone agricole
- Mise aux normes des installations de traitement des eaux usées des résidences

#### SALAIRES ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES ÉLUS DE L'ANNÉE 2013

Maire: 4 720.80 \$ salaire + 2 360.40 \$ allocation de dépenses  
Conseiller: 1 150.68 \$ salaire + 575.40 \$ allocation de dépenses

Les rémunérations des membres du Conseil ont été fixées par le règlement no. 1-2010 et sont indexées à chaque année en fonction de l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour la région de Québec, selon Statistiques Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum de 3% l'an.

## LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ AU COURS DE L'ANNÉE 2013

Entreprises	Objet	Montant Incluant taxes
Construction et Pavage Portneuf inc.	Réfection des infrastructures de la rue Principale, phase IV	312 368.90
9080-8304 Québec Inc.	Déneigement des routes	134 934.66
Pavage R & R Inc.	Travaux asphalte Rte du Moulin	26 501.73

## BUDGET 2014

### ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2014

- Création d'une réserve foncière à vocation résidentielle
- Création d'une corporation de développement résidentiel
- Compléter la réalisation du projet de chaufferie collective à la biomasse forestière
- Programme d'aide financière à la construction résidentielle
- Programme d'amélioration de quartier dans le secteur urbanisé(PIIA)
- Réparation de voirie
- Révision des plans et règlements d'urbanisme
- Création d'une aire d'accueil à la clientèle touristique
- Acquisition de mobilier pour la salle du conseil municipal

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014 - 2015 - 2016

(Projet à être adopté à l'assemblée de l'adoption du budget 2014 en décembre 2013)

2014 :	- 280 721 \$	Chaufferie collective à la biomasse forestière
	- 2 340 \$	Infrastructure d'accueil de la clientèle touristique
2015 :	- 100 000 \$	Infrastructures – Route du Moulin
2016 :	- 100 000 \$	Infrastructures – Route Létourneau

## Projet de chaufferie collective à la biomasse forestière

Le règlement d'emprunt nécessaire au financement du projet, le règlement no. 02-2013 intitulé : «Règlement décrétant un emprunt de 280 721 \$ pour la réalisation du projet de chaufferie collective à la biomasse forestière desservant l'église de Saint-Gilbert, la résidence collective « Le Chaînon », la résidence unifamiliale localisée au 106 rue Principale et le centre municipal de Saint-Gilbert, a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire le 27 mars 2013. Après une révision complète des plans et devis, un nouvel appel d'offres, et l'analyse de la conformité de la soumission le conseil octroiera le contrat de construction. Ce projet innovateur représente une très belle réalisation qui permet une visibilité importante pour Saint-Gilbert. De plus ce projet permettra une diminution importante des coûts de chauffage pour la municipalité. Finalement le projet permet une consolidation des dépenses de la Fabrique et de la résidence «Le Chaînon ».

## Développement résidentiel

La municipalité de Saint-Gilbert prépare un plan d'action pour favoriser le développement résidentiel dans le «secteur de la traverse» Nous prévoyons pour l'année 2014 :

Mettre en place une corporation de développement économique;  
Créer une réserve foncière à vocation résidentielle;  
Mettre en place un programme d'aide financière avec les partenaires de notre milieu;  
Planifier et organiser l'augmentation des besoins en eau potable du secteur.

## Halte touristique

Le Conseil municipal a prévu, l'amélioration des aménagements déjà en place pour la clientèle touristique. L'ouest de Portneuf s'est pourvu d'une piste cyclable reliant les différentes villes et villages du secteur Ouest de Portneuf, La «Véloroute portneuvoise» passe sur le territoire de Saint-Gilbert. Nous voulons créer un espace d'accueil davantage convivial et attractif pour la clientèle de la véloroute. Ce projet est réalisé avec l'aide financière du Pacte-Rural 2013.

*Léo Gignac, maire*

Le 11 novembre 2013